



Merci à la ville de Shawinigan et au député François-Philippe Champagne pour leur subvention aux fêtes du Centenaire.



20 - 29 janvier

L'HEBDOMADAIRE

Il faut en rire

Avez-vous remarqué les progrès que fait l'ignorance.

**LOTO CENTENAIRE
NO GAGNANT
Semaine prochaine**



Tournoi des chaises roulantes les 2, 3 et 4 février. 3 équipes (Québec, Magog et Grand-Mère) s'affrontent dont celle de **Claude Brunet (Sonia Delosges, Annik Charron et Jocelyn Ouellette)**.

On les voit ci-contre, arborant leur nouveau manteau. En compagnie de Serge Bourassa.

L'heure avance et il n'y a pas une minute à perdre. Comment Sherlock Holmes s'y prendrait-il pour retrouver le temps perdu?

Un indice écrit noir sur blanc sur les tables.

Félicitations à notre président **Serge Bourassa** pour sa prestation lors du reportage de TVA-LCN. Une belle façon de mettre notre club en évidence et de souligner l'apport des nombreux bénévoles qui en assurent la bonne marche.

Tournoi des curleuses

La tradition se poursuit le 17 février prochain. Un tournoi réservé aux curleuses du club : 2 parties assurées, prix de présence, cadeaux et beaucoup de plaisir. Tout cela pour 30\$.
Inscription au babillard.

ATTENTION

Le code d'entrée a été modifié vu que des jeunes avaient réussi à l'obtenir. Il doit demeurer secret, donc placez tout votre corps devant le clavier pour en cacher la vue et ne le dites jamais à haute voix.

Curling : savez-vous que... ?

Le club s'agrandit

En 1955, la tuyauterie des glaces artificielles ne veut pas participer à la nouvelle saison. La compagnie qui a vendu le système accepte des remplacer gratuitement les tuyaux. L'ouverture de la saison connaît du retard.

L'année suivante, on songe à installer un système de chauffage à l'huile et à engager un gardien. On procède à un agrandissement du club. La section féminine se voit octroyer un local dans lequel on installe également une cuisine.

Le club compte 2 glaces avec 2 poutres et 1 trottoir entre les glaces. La salle peut contenir 125 personnes. Notons

qu'aucun stationnement n'était disponible. Le club a vendu ses terrains avoisinants pour éponger ses dettes.

En 1961, on défend aux membres de jouer aux cartes dans le club. De plus, seuls les membres du club peuvent en utiliser les installations. Les lundis, mercredis et vendredis après-midi, la ligue des tavernes peut utiliser les glaces du club jusqu'à 18h00.

En 1964, on fête le dixième anniversaire de l'installation des glaces artificielles. Le membership est fixé à 20\$. Pour être membre, il faut avoir au moins 20 ans. On fait l'achat d'un piano au coût de 85\$.

Des démarches sont entreprises avec la Consol pour bâtir un nouveau club, conjointement avec le club de golf. Devant le refus de la compagnie, on opte pour l'amélioration de la bâtisse. En 1966, la cotisation augmente à 30\$. En mai 66 le club cède une portion de terrain 10 pieds par 146 à son voisin pour lui permettre d'agrandir son solarium. Il en retire 1000\$.

